InfoPEI Recherche

Page d'accueil
English

- **Gouvernement**
- **Affaires**
- **Emploi**
- **Apprentissage et aptitudes**
- **Terre et mer**
- **Images et Videos**
- **Tout au sujet de l'Î.-P.-É.**
- **Immigration**
- **Visiter l'Île**
- **InfoÎ.-P.-É.**
- **Économie et statistiques**
- **Cartes**
- **Indice de l'adresse**
- **L'Île aujourd'hui**
- **Enregistrer**
- **Aide**

- **Communiqués**
- **Communiquer avec nous**
- **Version Imprimable**

Gouvernement | **InfoIPE** | **Livre d'or** | **Guide Touristique**

l'Île-du-Prince-Édouard

Version Imprimable

jeudi 26 juin, 2008 **Recherche**

Pour publication immédiate
also available in English

AGENTS DE CONSERVATION À PROTEGER LE SENTIER DE LA CONFEDERATION

CHARLOTTETOWN, Î.-P.-É.
Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts a embauché deux agents de conservation saisonniers afin de promouvoir la sécurité et l'application des lois pour ce qui est du Sentier de la Confédération, des plages, des marécages et autres endroits susceptibles de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les postes ont été créés pour donner suite à un projet pilote bien reçu dans le cadre duquel des agents patrouillaient les sentiers de la province, aidant le public et identifiant des endroits où les sentiers ont été endommagés et doivent être réparés.

En vertu du programme, les deux nouveaux agents, Chris Wagner et Jason Thistle, devront patrouiller le Sentier de la Confédération et autres lieux d'intérêt.

« La présence d'agents à vélo sur les sentiers augmente le sentiment de sécurité sur les sentiers de l'Île et aide à protéger le système et ses usagers, » affirme le ministre de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts.

Photos Disponible

2499955 bytes
72 dpi - JPEG image
3648 x 2736
Download

2489745 bytes
72 dpi - JPEG image
3648 x 2736
Download

Les agents utiliseront des vélos tout-terrain pour effectuer la plupart de leur travail sur les sentiers, mais ils auront également accès à des véhicules tout-terrain pour patrouiller les régions où les véhicules non routiers causent des problèmes.

Ils seront investis comme agents de la paix afin de mettre en application les lois provinciales et fédérales y compris la Off-Highway Vehicle Act (loi sur les véhicules non routiers), la Trails Act (loi sur les sentiers), la Environmental Protection Act (loi sur la protection de l'environnement), la Wildlife Conservation Act (loi sur la conservation de la faune) et certaines parties du Code criminel, de la Highway Traffic Act (code de la route) et de la Off-Highway Vehicle Act (loi sur les véhicules non routiers).

« Tourisme Î.-P.-É. est heureux de s'associer au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts dans le cadre de cette initiative, a indiqué la ministre du Tourisme, Valerie Docherty. Mon ministère a fourni les vélos tout-terrain et grâce à l'ajout de ces nouveaux agents de conservation, les sentiers sont encore plus sécuritaires. La Division des parcs continue de travailler très fort

avec les ministères gouvernementaux et des groupes comme Island Trails pour développer et entretenir un sentier que les Insulaires et les visiteurs pourront utiliser. »

Les véhicules tout-terrain utilisés par les agents ont été fournis par le ministère des Transports et des Travaux publics.

Grace Blackette de la Prince Edward Island Trails Association se dit très heureuse de l'embauche des deux nouveaux agents de conservation. Elle dit : « Pendant bien des années, j'ai aidé à coordonner les efforts bénévoles des garde-sentiers. Ils offraient un important service de surveillance en cas de vandalisme, de contrôle des véhicules motorisés et d'aide aux utilisateurs du sentier qui sont perdus ou en difficulté. La présence de deux agents sur nos sentiers renforcera les efforts d'application et fera des sentiers un endroit plus sécuritaire et plus plaisant pour tous. »

Afin de permettre aux agents de sentier d'accéder aux boisés et aux arrières-pays de l'Île, ils utiliseront des véhicules tout-terrain munis de pneus spéciaux à faible impact conçus pour minimiser les traces de véhicule sur le terrain. Lorsqu'ils voyageront sur le Sentier de la Confédération, les agents limiteront la vitesse de leurs véhicules et s'arrêteront du côté de la piste afin de laisser passer les piétons et les cyclistes.

Depuis que les deux agents ont commencé leur travail en mai, ils ont déjà fait une différence dans l'usage du sentier par des véhicules non autorisés. Entre le 4 mai et le 23 juin, les agents ont porté 11 accusations et émis sept avertissements en vertu de la Off-Highway Vehicle Act et une accusation en vertu de la Trails Act - six motos hors route et deux VTT ont été saisis.

Les agents passeront environ un quart de leur temps à patrouiller le Sentier de la Confédération.

Au cours du projet pilote, les agents de sentier ont aidé à protéger le système des sentiers et aidé les usagers en fournissant des directives, les premiers soins et même du transport lorsque les vélos étaient endommagés.

- 30 -

Personne-ressource auprès des médias : **Ron Ryder**.

Le site web du Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Canada.
Veuillez lire nos politiques relatives **au droit d'auteur et à la protection de la vie privée.**.